



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation interministérielle  
à l'accueil et à l'intégration  
des réfugiés

# Parrainage

Edition novembre 2021

## Binôme, tutorat, mentorat, duo, parrainage... les citoyens peuvent agir !

De nombreux citoyens souhaitent œuvrer bénévolement pour faciliter l'intégration d'une personne réfugiée. Certains préfèrent agir pour aider une personne réfugiée à découvrir la société française. D'autres souhaitent mettre à disposition leurs compétences professionnelles ou leur expérience pour aider les personnes réfugiées à mieux comprendre le monde du travail ou faciliter l'intégration par l'école. D'autres encore disposent de chambres ou logements qu'ils souhaitent mettre à disposition de personnes réfugiées sans hébergement.

Chaque citoyen qui le souhaite doit pouvoir concrétiser cet engagement. En effet, de nombreuses associations proposent des actions de parrainage ou mentorat à destination de personnes réfugiées, sans qu'il soit aisé de savoir où ces associations sont actives et qui contacter.

Sous l'impulsion de Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration (Diair) et la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (Dian) ont mis en place une plateforme [parrainage.refugies.info](https://parrainage.refugies.info), recensant les actions menées par plusieurs dizaines d'associations en France. Chaque personne intéressée peut alors décider du type de parrainage qu'elle souhaite privilégier via une cartographie : rencontres et loisirs, emploi, hébergement ou encore éducation (ajouter les liens pour chacun).

Tout citoyen pourra, par cet engagement, œuvrer pour rompre l'isolement des personnes réfugiées nouvellement arrivées en France et leur transmettre les clés en vue d'une intégration réussie.



[Rencontres et Loisirs](#)



[Hébergement citoyen](#)



[Éducation](#)



[Insertion professionnelle](#)

